Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TBORGO, veuillez visiter :
bacprotborgo.fr/annales-sujets-et-corriges

# Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2022

# Correction du Baccalauréat Professionnel - Technicien du Bâtiment

## Matière : Organisation et Réalisation du Gros Œuvre

**Session : 2020**

**Durée : 1 h + 4 h + 4 h**

**Coefficients : Non précisés**

## Correction Exercice par Exercice / Question par Question

### EPREUVE E2 UNITE U21 : Analyse technique d’un ouvrage

**Objectif :** Analyser techniquement un ouvrage à partir de documents fournis.

- **Rappel de l'énoncé :** Les candidats doivent examiner les documents DT1, DT2, DT3 et DT4 afin de déterminer la conformité de l’ouvrage avec les normes de construction.
- **Étapes de la démarche :**
    1. Ouvrir et consulter chaque document afin de bien saisir les spécificités techniques, les matériaux utilisés et les modalités de mise en œuvre.
    2. Établir une fiche technique pour résumer les points essentiels, tels que les dimensions, matériaux, charges admissibles et méthodes de construction.
    3. Vérifier la conformité avec les normes (DTU, règles de sécurité, etc.), identifier les erreurs ou risques potentiels.
- **Résultat :** Fournir un rapport d'analyse technique en insistant sur les éléments conformes et non-conformes, accompagnés de propositions d'amélioration si nécessaire.

### EPREUVE E2 UNITE U22 : Préparation et organisation de travaux

**Objectif :** Préparer et organiser les travaux en se basant sur les documents fournis.

- **Rappel de l'énoncé :** À partir des fichiers DT1 à DT4, les candidats doivent établir un calendrier, établir un plan de sécurité et définir les ressources nécessaires pour le chantier.
- **Étapes de la démarche :**
    1. Consulter les documents pour identifier les tâches à réaliser.
    2. Élaborer un calendrier prévisionnel en définissant les durées des travaux, les étapes de mise en œuvre et les délais.
    3. Déterminer les moyens humains et matériels nécessaires, en intégrant les règles de sécurité à respecter sur le chantier.
    4. Rédiger un plan d’organisation en spécifiant qui fait quoi, quand et comment. Inclure une liste des équipements de protection individuelle requis.
- **Résultat :** Soumettre un document détaillé regroupant le calendrier des travaux, le plan de

sécurité, et la liste des ressources, tout en mentionnant les mesures prises pour assurer une bonne organisation.

## Conseils et Méthodologie

### Conseils Pratiques pour l'Épreuve :

- **Gestion du temps :** Utilisez le temps imparti efficacement. Ne passez pas trop de temps sur une question au détriment des autres.
- **Raisonner avec méthode :** Pour chaque question, organisez vos idées et répondez de manière structurée, cela permet de mieux garder une trace de vos réflexions.
- **Détails Techniques :** Ne négligez pas les détails techniques, même en apparence mineurs, car ils peuvent avoir un impact significatif sur la sécurité et la conformité.
- **Vérification :** Avant de soumettre votre document, relisez-le pour vous assurer que toutes les informations sont correctes et complètes.
- **Anticiper les risques :** Dans vos analyses, pensez à identifier les risques potentiels et proposez des solutions. Cela montre que vous avez une bonne maîtrise des enjeux de sécurité sur un chantier.

**© FormaV EI. Tous droits réservés.**

**Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.